



Confédération paysanne  
de la Nièvre

ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES  
CHAMBRE D'AGRICULTURE

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

JANVIER 2025

## AGISSEZ, VOTEZ CONFÉDÉRATION PAYSANNE

Depuis 35 ans, **la Confédération paysanne se bat pour promouvoir l'agriculture paysanne**, une agriculture qui permet à notre département de conserver un nombre important de paysans, **avec un revenu décent**, en produisant sainement, tout en respectant l'environnement.

Elle le fait avec énergie, tant sur le terrain que dans les instances locales : SAFER, CDOA, CDPENAF, CDI, ...

Malheureusement, elle doit faire face à de fortes oppositions de l'administration et des autres syndicats qui défendent le statu quo et un modèle à bout de souffle.

Malgré cela, notre combat n'est pas inutile et depuis les dernières élections le discours évolue...

On commence enfin à reconnaître que l'agrandissement des exploitations n'est ni une solution économique pour le paysan, ni viable en matière de transmissibilité et invivable pour celui qui le pratique.

Concernant **l'agrivoltaïsme, c'est pour la Confédération paysanne une mauvaise réponse** à la fois à la transition énergétique mais aussi à la question du revenu des agriculteurs. Il risque au contraire d'entraîner une spéculation sur les terres, une rétention du foncier ou encore une forte hausse du prix de ce dernier.

Le maraîchage, la vente directe et tous les projets autrefois appelés «hors normes», souvent portés par des personnes non-issues du milieu agricole, sont maintenant encouragés.

La polyculture et le « produire local » que nous défendons sont désormais systématiquement mis en avant par ceux qui pensaient que cela impliquait un retour en arrière.

### Nos idées sont reprises par une majorité

Certes, on peut se féliciter que nos idées progressent mais comment croire que des gens qui ont cogéré la politique agricole de notre pays depuis 70 ans et qui font qu'aujourd'hui l'agriculture va dans le mur, vont la faire évoluer dans une nouvelle direction ?

Oui, l'agriculture telle que nous la connaissons aujourd'hui va à sa perte et nous ne sommes plus les seuls à le clamer, puisque les services préfectoraux, la DDT, les banques ou les coopératives tirent aussi la sonnette d'alarme.

### Notre projet d'agriculture paysanne est la seule vraie solution

Les paysannes et paysans qui se présentent aux élections de la chambre d'agriculture sous nos couleurs en sont la preuve. N'hésitez pas à les rencontrer. Vous verrez que l'agriculture qu'ils pratiquent n'est ni celle d'hier ni une utopie.

En votant pour notre liste, vous donnerez à l'agriculture de notre département une direction claire et un avenir.

40 ans de crise agricole, ce n'est plus une crise, mais un système et nous devons en changer de toute urgence !

**Pour une chambre d'agriculture au service des agriculteurs, une chambre qui ne soit pas uniquement un guichet pour mettre en pratique les directives européennes**

**Pour des campagnes vivantes,  
Votez Confédération paysanne**



## L'AGRICULTURE PAYSANNE & L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Le projet de la Confédération paysanne est **l'agriculture paysanne**, une démarche concrète pour améliorer la performance des fermes selon six thématiques : **l'autonomie, la transmissibilité, le lien avec le territoire, la répartition des productions, la qualité des produits et le travail avec la nature.**

Les liens avec l'agriculture biologique se font facilement : progresser dans **la démarche d'agriculture paysanne mène parfois vers la labellisation bio**, et réciproquement, les producteurs déjà engagés en agriculture biologique trouvent dans l'agriculture paysanne une prise en compte plus large de leur mode de production, qu'à travers uniquement le cahier des charges bio.

**Les valeurs communes permettent d'échanger et de se défendre** : les producteurs bio doivent rester vigilants et contrôler le développement de leur filière.

**Le réseau bio et la Confédération paysanne s'opposent à l'industrialisation des fermes et des productions** : chaque paysan doit rester maître de sa production et de son mode de production, en accord avec le consommateur.

Cependant, les producteurs bio sont toujours les derniers payés sur le volet de la PAC, avec, très souvent, de longs retards de paiement. **Comment expliquer que le syndicat majoritaire et les chambres d'agriculture ne montent jamais au créneau pour dénoncer cette injustice ?** La fin de l'aide au maintien est également injuste.



**Il est grand temps d'avoir une chambre d'agriculture qui défende et qui représente la totalité de ses agriculteurs, qui redonne un sens et une fierté au métier de paysan.**

## SOLIDARITÉ PAYSANS

L'association Solidarité paysans a pour objectif de venir en **aide aux paysans victimes d'un système économique violent**. Les orientations des politiques agricoles menées depuis plusieurs décennies favorisent la concentration des moyens de production et ont entraîné des crises à répétition aux conséquences sociales désastreuses.



Contact:

Pierre DELOBBE

06.70.44.48.51

Aujourd'hui, malheureusement, ce ne sont pas seulement les agriculteurs les plus âgés, les moins bien équipés ou ceux qui cultivent les terres les plus ingrates qui rencontrent aujourd'hui de graves difficultés.

A partir d'une situation de fragilité, il faut peu de chose pour basculer dans l'engrenage des difficultés : **une chute brutale des prix, un financement inadapté, un problème familial ou de santé, un événement climatique...** L'agriculteur se trouve alors très rapidement en rupture avec son environnement. Viennent ensuite l'isolement, le sentiment d'échec personnel, le risque de perdre un outil de travail auquel il est affectivement attaché, les menaces sur la maison d'habitation, l'impossibilité de trouver seul une issue.

**Dans la Nièvre, nous avons plusieurs bénévoles qui peuvent vous aider !** Le principe ? L'agriculteur en souffrance appelle directement, que ce soit pour des problèmes économiques, techniques, juridiques, sociaux ou autres.

**CHAQUE VOIX COMPTE !**

**POUR DES CAMPAGNES VIVANTES,  
JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

## PRÉDATION

Depuis quelque temps, la prédation est bien de retour dans notre département ! Et c'est l'élevage paysan qui est menacé ! Pour faire face à cela, nous devons avoir :

- un **financement réel et simplifié**, dédié aux mesures de protection de nos animaux, **pour toutes les espèces** !
- des **informations larges** aux éleveurs,
- un **suivi efficace** et en temps réel des loups et meutes de loups,
- une **information rapide** aux voisins et zones touchées,
- un **déclenchement immédiat des tirs de défense** dès la première attaque (**avec ou sans protections en amont**),
- une **mobilisation des louvetiers**, ainsi que de la fédération de chasse, en appui et soutien plus importants,
- une **prise en charge d'un suivi moral** et psychologique des éleveurs touchés,
- l'application du Cercle 3 à l'ensemble des départements, pour anticiper l'arrivée des loups,
- une **indemnisation plus juste des pertes indirectes** des troupeaux ayant fait l'objet d'une prédation,
- l'abaissement du statut du loup d'« **espèce strictement protégée** » à un **statut d'« espèce protégée** » dans le cadre de la Convention de Berne et la Directive Habitat.



## FONCIER

La Confédération paysanne défend une régulation publique forte du foncier pour **assurer que les terres soient bien utilisées conformément à l'intérêt général**.

Les politiques publiques sur le foncier sont déstabilisées : montages sociétaires, travail à façon, firmes...

Nous devons continuer à proposer une grande loi foncière, apte à assurer un **meilleur partage des terres**, permettant des **installations nombreuses**.

Nous veillerons à ce que la loi SEMPASTOUS soit utilisée pour **lutter contre l'accaparement** du foncier à l'échelle locale.

Dans la Nièvre, nos deux outils relatifs au foncier dysfonctionnent. La CDOA (pour les locations) doit être renforcée et continuer d'attribuer le foncier gratuitement (service public).

Depuis peu, la SAFER (pour les ventes) intervient également lors de la location de fermes. Elle est, de ce fait, chargée par le ou les propriétaires de sélectionner un ou plusieurs fermiers. Elle rémunère ses services en facturant aux nouveaux fermiers l'équivalent d'une année de fermage. En cas de reprise de matériels sur les terres à louer, les fermiers devront l'acquérir obligatoirement. Louer de la terre dans ces conditions est scandaleux et inadmissible. Il est temps de faire de la SAFER un service public.

## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA CHASSE ET DE LA FAUNE SAUVAGE

Il est important que la gestion de la faune soit surveillée. Cela permet notamment de **limiter les épizooties, les dégâts de gibiers, ...**

C'est en CDCFS (Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage) que sont décidés les barèmes d'indemnisation des dégâts de gibiers. Nous défendons que **chacun soit indemnisé correctement**, au niveau de sa production (bio par exemple) et des dégâts faits.

**CHAQUE VOIX COMPTE !**

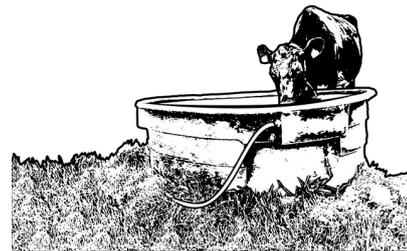
**POUR DES CAMPAGNES VIVANTES,  
JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

## EAU

La politique de l'eau sur le département a été **longtemps négligée**, car nous avons collectivement cru cette ressource inépuisable. La mauvaise répartition des prélèvements et la concentration de l'irrigation sur certaines zones génèrent des tensions entre les multiples usagers de l'eau.

Il est urgent et nécessaire de **re-répartir collectivement la ressource** pour des productions qui relocalisent l'alimentation (maraîchage, hydratation et alimentation du bétail).

La qualité de l'eau est aussi un enjeu fort pour les générations à venir. Il est plus coûteux de tenter de dépolluer l'eau, que de protéger les points de captage et préserver nos sols, nos rivières et nos zones humides, des effets de l'agriculture intensive.



Enfin, **le meilleur endroit de stockage pour cette ressource est sous nos pieds**. Prendre soin de nos sols contre le lessivage, l'érosion, les sécheresses, la perte de matière organique et les excès liés à la mécanisation sera un gage de préservation de l'eau dans ces sols. Ainsi nous restaurerons les cycles de l'eau : précipitations, ruissellements, infiltrations, évaporations.

## CDOA / INSTALLATION

Notre objectif : installer paysans nombreux dans des fermes à taille humaine. Un départ sur deux voit la ferme partir à l'agrandissement. La population agricole ne cesse de diminuer et les statistiques démographiques sont préoccupantes : plus de la moitié des chefs d'exploitation seront en âge de partir à la retraite dans les dix prochaines années.

**IL EST L'HEURE DE METTRE EN PLACE DES POLITIQUES D'INSTALLATION ET DE TRANSMISSION A LA HAUTEUR DES ENJEUX !**

- Reconnaître l'installation progressive,
- Accompagner avant et après l'installation,
- Appliquer la dotation de carrière,
- Tutorer les jeunes,
- Favoriser et inciter la transmission : stage ou parrainage "transmission progressive",
- Et démembrer les exploitations intransmissibles.

## PROTECTION SOCIALE

Le régime actuel nous offre une protection sociale au rabais. Il est pourtant important que nous soyons **bien protégés**. Nous revendiquons d'avoir **les mêmes droits que toute personne active**. Nous voulons également un droit de remplacement en cas de besoin (accident, maladie, mais aussi repos, ... sans reste à charge !) ainsi qu'une **simplification des démarches en cas de maladie professionnelle ou accident de travail**.

Nous pouvons **augmenter nos droits sociaux, sans forcément augmenter nos cotisations sociales**, mais en réformant les dispositifs fiscaux aux incidences sociales (montages sociétaires qui transforment les revenus du travail en capital, exonérations des plus values...) et enfin en ayant **un revenu digne grâce à des prix rémunérateurs !**

## PRIX MINIMUM

Aujourd'hui, il est primordial que les paysans puissent **vivre dignement** de leur métier. Et le calcul est facile !

**Coût de production + Rémunération du travail (= minimum 1 SMIC) + Protection sociale (42%) = un paysan heureux !** Le prix minimum n'est pas fixe et doit évoluer selon la conjoncture.

**CHAQUE VOIX COMPTE !**

**POUR DES CAMPAGNES VIVANTES,  
JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

# LES AVANCÉES ET VICTOIRES DE LA CONF

## INSTALLATION/TRANSMISSION

- DJA : victoire de la Conf' sur la prise en compte de la diversification dans les revenus disponibles agricoles.
- Reconnaissance des non-issus du milieu agricole (NIMA) comme des porteurs de projet sérieux en agriculture.
- Reconnaissance institutionnelle du réseau ADEAR en tant qu'acteur à part entière de la formation professionnelle continue.

## PAC

- Aide petit maraîchage dans la PAC 2023- 2027.
- Aide complémentaire jeune agriculteur forfaitaire, précurseur des aides à l'actif.
- Revalorisation de l'écorégime pour l'AB, par rapport à HVE.
- Obtention d'une surprime des 52 premiers hectares (bien qu'insuffisante).



Annnonce de prix planchers - Vote d'une loi pour des prix rémunérateurs garantis à l'Assemblée nationale.

## PLURALISME SYNDICAL

Ouverture des interprofessions et FNSAFER au pluralisme syndical.

## PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Amélioration de la reconnaissance des PNPP.

## REVENU/PRIX/LIBRE-ÉCHANGE

Blocage du TAFTA  
Vote défavorable au CETA par le Sénat.

## SOCIAL

- Revalorisation des retraites agricoles (même si beaucoup reste à faire) : amélioration des plus petites retraites (aides familiaux, conjoints) et ouverture des 85 % du SMIC aux personnes en invalidité.
- Accès au fonds Vivea pour les cotisants de solidarité.
- Amélioration du crédit d'impôt remplacement, pour les éleveurs et éleveuses : nombre de jours et taux de prise en charge.
- Conditionnalité sociale de la PAC, permettant un retrait des aides en cas d'infraction au droit du travail.

## TRANSITION

- Aide d'urgence bio (bien qu'insuffisante).
- Budget MAEC abondé pour répondre à toutes les demandes 2023.



## EAU

- Dérogation maraîchers obtenue dans les arrêtés-cadre sécheresse dans certains départements.

## ALIMENTATION

- Reconnaissance de la Sécurité Sociale de l'Alimentation comme une solution à la précarité alimentaire au sein du Comité national de l'alimentation.

## CLIMAT/GESTION DES RISQUES

- Prise en charge de la maladie hémorragique épizootique (MHE).

## COVID

- Maintien et réouverture de marchés de plein vent durant les confinements, grâce au travail de la Conf (lettre aux préfets, édition guide de bonnes pratiques...).
- Mise en place d'une allocation de remplacement pour les paysans devant garder leurs enfants.

## ÉLEVAGE

- Expérimentation de l'abattage mobile et à la ferme.
- Autorisation de l'abattage à la ferme par l'Union Européenne (caissons d'abattage et abattoir semi-mobiles).
- Démarrage du premier caisson mobile d'abattage pour bovins.
- Obligation de l'étiquetage d'origine pour les miels.
- Opposition à la viande in vitro portée avec succès, malgré le positionnement ambivalent de la FNSEA.
- Obtention et lancement d'une expérimentation pour la défense de l'élevage plein air, face à la politique sanitaire actuelle inadaptée et absurde.
- Assouplissement (encore très insuffisant) des normes de claustration pour certains élevages de volailles.
- Avancée du débat concernant le rôle positif de l'élevage, y compris à propos du dérèglement climatique. Cela a permis de faire bouger les positions des environnementalistes qui reconnaissent officiellement que l'élevage paysan peut être positif pour le climat.
- Augmentation du crédit d'impôt congé remplacement pour les éleveurs à 70 % sur 17 jours, à 80 % pour maladie et accident du travail.
- Poursuite de Lactalis quant à ses pratiques d'évasion fiscale.
- Simplification de l'outil SAFRAN (aides prédation).

## FONCIER

- Victoires dans plusieurs recours juridiques lors de la révision des SDREA, notamment sur la prise en compte des petites fermes.



Nous sommes **motivés** et nous nous engageons **pour une chambre ouverte, transparente et coopérative** ! Une chambre **au service de tous les paysans**, forte de ses salariés et de ses élus, où l'on peut **apprendre** grâce aux formations, **partager** grâce aux temps d'échanges, **se renseigner et être aidé** grâce aux personnes ressources.

Aujourd'hui, il est important de prendre en compte toutes les agricultures, d'accompagner efficacement et durablement les installations, de ne laisser personne « au bord de la route ».

**Comptez sur nous pour faire vivre l'agriculture nivernaise ! Pour une chambre proche de ses paysans**, sur leurs territoires, avec des responsables locaux, volontaires et référents, et avec **des élus vraiment engagés**, pour que les commissions mises en place se réunissent régulièrement et soient forces de propositions.

## **POUR UNE AGRICULTURE NIVERNAISE RICHE DE SES PAYSANS, NOUS VOULONS UNE CHAMBRE ACTIVE ET AU SERVICE DE TOUS !**



### Nos propositions :

- Ouvrir le bureau de la chambre en proposant une **vice-présidence à un élu d'opposition**, afin de faire vivre des valeurs démocratiques de transparence et de pluralisme.
- Arrêter l'externalisation de services au profit du syndicalisme majoritaire.
- Mettre en œuvre des **binômes salarié/élu** sur le territoire.
- Préserver et **travailler avec nos partenaires** : GABNi, ARDEAR, CERD....
- Accompagner fortement des productions spécifiques.
- Nouer des **partenariats** fort entre la chambre et les **lycées agricoles**, qui sont l'avenir de notre métier.
- Développer la **recherche d'autonomie paysanne**, technique et décisionnelle en donnant des éléments de réflexion et en encourageant les échanges collectifs.
- Bénéficier d'un **suivi humain des élevages**.
- **Accompagner les personnes en difficulté**, perdues dans la charge administrative, en lien avec Solidarité Paysan. Ne pas manier le bâton systématiquement en transversalité EDE-GDS mais permettre la remise à niveau en proposant un suivi.

**LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DOIT ÊTRE UN SERVICE PUBLIC FORT !**

**CHAQUE VOIX COMPTE !**

**POUR DES CAMPAGNES VIVANTES,  
JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

# VOTEZ POUR UNE ÉQUIPE ENGAGÉE ET ACTIVE !

## VOTEZ CONFÉDÉRATION PAYSANNE !



**Sylvain RATHEAU \***, Anthien - éleveur bovins

**Denis SANCHEZ \***, Varennes-Vauzelles - multiproductions



**Lucile CHAMPAGNE**, Dornes - éleveuse ovins, bovins, équins (AB)

**Gricha Lohmann**, Moux-En-Morvan - éleveur ovins, bovins



**Rémi MOREL**, Mont-Et-Marré - éleveur bovins, céréales

**Gaëlle LEVEQUE \***, Millay - éleveuse bovins



**Guillaume DEBEER**, Nevers - Maraîcher (AB)

**Sébastien RAMILLON**, Corbigny - éleveur bovins, ovins



**Céline HOUDE**, Alligny-En-Morvan - maraîchère (AB)

**Frédéric COUDRAY**, Donzy - éleveur de canards gras



**Didier BOUCHOUX**, Corancy - éleveur bovins, équins

**Caroline ANCHER**, Toury-Lurcy - éleveuse ovins



**Samuel DELOBBE**, Achun - éleveur porcins et ovins (AB)

**Jérôme FRASCALINE**, St André-en-Morvan - apiculteur (AB)



**Valentine CUILIER**, Brassy - Maraîchère (AB)

**Gael JACQUEY**, Neuville les Decize - éleveur ovins (AB)



**Jean-Luc GOULINET**, Luthenay-Uxeloup - éleveur bovins lait (AB)

**Elise LABARRE**, Frasnay-Reugny - éleveuse bovins (AB)



**Laurent COTTIN**, Gien-sur-cure - sapins - (AB)

**Christophe BLAISE**, Taconnay - éleveur bovins (AB)



\* candidats également à la chambre régionale d'agriculture Bourgogne Franche-Comté

### POUR DES CAMPAGNES VIVANTES SOYONS FERMES !

**JE VOTE CONFÉDÉRATION PAYSANNE**

du 15 au 31 janvier 2025  
Chaque voix compte !

